

PLANÈTE • BIODIVERSITÉ

Opposition à un projet photovoltaïque : « On veut faire de la montagne de Lure un petit Sainte-Soline »

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, des militants entendent bloquer les multiples projets de parcs photovoltaïques portés par les municipalités, qui entraînent la destruction d'hectares de forêt.

Par Gilles Rof (Cruis (Alpes-de-Haute-Provence),
envoyé spécial)

Publié aujourd'hui à 04h15, modifié à 11h54 • Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



Sur le chantier de la centrale photovoltaïque de Cruis (Alpes-de-Haute-Provence), sur la montagne de Lure, le 20 novembre 2023. ANDREA MANTOVANI

Un paysage lunaire. A l'entrée du hameau de Châteauneuf-Val-Saint-Donat (Alpes-de-Haute-Provence), sur une zone appartenant à la commune voisine de Montfort, la terre est à nu sur une vingtaine d'hectares. Un engin de chantier finit d'arracher les dernières souches de ce qui était, il y a quelques semaines, le site de Grand Bois : une garrigue plantée de solides pins maritimes et de chênes, avec, comme toile de fond, le cadre de carte postale de la montagne de Lure, 1 826 mètres d'altitude et un sommet couronné de neige. Bientôt, des machines de terrassement seront à l'œuvre pour préparer l'installation d'un parc photovoltaïque que doit exploiter la société Engie Green. Le quatrième sur cette commune de 330 habitants.

Lire aussi (archive 2022) :

[Dans les Alpes du Sud, les parcs solaires rongent les forêts](#)



Une tour de vidéosurveillance hérissée de caméras trône au milieu du no man's land, symbole de la tension qui règne autour de ce type de chantiers dans cette zone pourtant peu peuplée. Sylvie Bitterlin et les quatre militants qui l'accompagnent, vendredi 12 janvier, ne s'en soucient guère. Ils sont venus déployer pacifiquement une banderole du collectif Elzeard, Lure en résistance. Et surtout « constater les dégâts ». « Nous n'avons pas de sentinelles dans ce secteur, et donc personne ne nous a prévenus du déboisement... On arrive trop tard. Une fois les arbres abattus, il ne reste plus grand-chose à défendre », regrette cette comédienne et metteuse en scène de 60 ans qui habite la commune voisine de Montlaux et est devenue la figure de proue d'Elzeard.

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ

Depuis 2019, ce collectif tente de freiner les projets de parcs photovoltaïques qui surgissent à grande vitesse sur le pourtour de la montagne de Lure. Près d'une trentaine, couvrant à terme un millier d'hectares, selon l'Association nationale pour la biodiversité (ANB), dans une zone en partie classée réserve de biosphère par l'Unesco. « A l'heure du réchauffement climatique, quelle est la logique de raser des forêts et de détruire de la biodiversité pour produire de l'énergie dite renouvelable ? Ne peut-on pas commencer par équiper des terres déjà dégradées par l'homme ? », questionne Sylvie Bitterlin, relayant des interrogations qui, ici, fédèrent tous les opposants aux parcs photovoltaïques.

Plaintes contre le projet de Cruis

A quelques kilomètres de Grand Bois, sur la commune de Cruis, Elzeard mène une lutte au long cours contre la réalisation d'un parc de 17 hectares porté par la société Boralex, un autre géant du secteur solaire. La situation s'est brutalement tendue à l'automne 2023 lorsque des militants ont tenté quotidiennement de bloquer le chantier. « Dans un premier temps, nous avons cherché à sensibiliser, à informer la population... Cela n'a pas suffi. On a alors essayé d'arrêter les machines. Mais tout le corps de l'Etat semble valider cette stratégie de développement des parcs », s'étonne Marie Marchand, 66 ans, sage-femme et membre d'Elzeard.

Le 4 octobre, pendant une nouvelle journée d'action à Cruis, Sylvie Bitterlin et Claudine Clovis, 72 ans, chirurgienne-dentiste à la retraite, ont été arrêtées par les gendarmes. Elles s'étaient allongées sous les roues des engins de terrassement. Garde à vue à Forcalquier, comparution immédiate devant le tribunal de Digne-les-Bains, qui a finalement reporté leur procès au 5 décembre. Les deux femmes sauront le 25 janvier si elles sont condamnées. A l'audience, seule une amende de 1 200 euros a été requise.



Sylvie Bitterlin, du collectif Elzeard, Lure en résistance, à Cruis, sur la montagne de Lure, le 20 novembre 2023. ANDREA MANTOVANI

Le parc de Cruis est désormais presque terminé. Gardé par des vigiles privés qui montrent leurs muscles dès qu'un opposant s'approche, il produira, fin 2024, 14 mégawatts-crête d'électricité, soit la consommation de 12 000 habitants. Dans ses documents officiels, la société Boralex assure que le projet est « *le résultat de plus de cinq années d'études environnementales, paysagères, d'impacts et d'une phase de développement réalisée en concertation et bonne intelligence avec les parties prenantes, les services de l'Etat et les élus locaux* ». Un discours qui n'a pas empêché ses opposants de porter le combat, avec le soutien de l'ANB, sur le plan juridique.

Lire aussi : [En Haute-Saône, l'agrivoltaïsme, ou le solaire à la campagne](#)



Depuis le 12 juillet, l'association a déposé trois plaintes auprès du procureur de Digne pour « *destruction, altération et dégradation de l'habitat d'espèces animales protégées* » et « *atteinte à la conservation d'espèces animales protégées* ». Des plaintes auxquelles s'associent une dizaine d'autres structures de défense de l'environnement. Selon Pierrrot Pantel, chargé de mission juridique à l'ANB, l'opérateur n'aurait pas obtenu toutes les dérogations nécessaires au chantier. « *Et pourtant les travaux continuent depuis six mois, s'étonne-t-il. Le procureur nous dit que les enquêtes sont en cours, mais, depuis le 12 juillet, il n'y a pas eu une seule audition.* » Le 9 janvier, l'ANB a officiellement demandé au parquet de Digne de se dessaisir des enquêtes au profit du pôle régional spécialisé dans l'environnement basé à Marseille.

« Un cas d'école »

L'agitation autour du parc de Cruis ne fait pas l'unanimité dans le département. Le 15 décembre, une quarantaine de maires ont adressé une tribune au ministère de la justice pour demander des sanctions plus sévères contre les militants « *qui ont longtemps empêché la bonne marche d'un projet purgé de tout recours* ». Félix Moroso, maire de Cruis et ancien vice-président du conseil départemental, a signé la tribune. « *On en a gros sur la patate de cette poignée d'opposants qui ne sont même pas de chez nous et veulent nous imposer leur façon de voir* », s'enflamme l'élu sans étiquette, qui dirige cette commune de sept cents habitants depuis trente-quatre ans.

Newsletter

« Chaleur humaine »

Comment faire face au défi climatique ? Chaque semaine, nos meilleurs articles sur le sujet

[S'inscrire](#)

Le maire évoque des militants d'Extinction Rebellion ou d'autres mouvements radicaux qui ont débarqué dans sa commune. « *Sans le parc, nous aurions dû augmenter les impôts locaux de 30 %* », assure-t-il, se félicitant du bail de trente ans, renouvelable pour la même période, qui rapportera 180 000 euros par an à sa commune. Le maire compte sur une réunion publique, samedi 20 janvier, pour prouver que la majorité de la population le soutient. Une date que les opposants ont aussi cochée sur leur calendrier.

Lire aussi l'enquête : [L'énergie solaire, grande gagnante de la transition énergétique partout dans le monde... sauf en France](#)

« *A Cruis, on a été au bout de nos capacités militantes sans arrêter le chantier... Mais notre lutte peut servir de levier. Nous voulons mettre suffisamment de pression sur les multinationales et les communes pour qu'elles reculent. On peut arriver à faire de Lure un petit Sainte-Soline* », se projette déjà Sylvie Bitterlin. « *Cruis est un cas d'école qui fait réfléchir. Peu d'élus ont envie de vivre ce qui se passe là-bas* », confirme Camille Feller, maire sans étiquette de Montlaux, qui, en octobre, était parmi les manifestants s'opposant au déboisement du site de Cruis. « *Le problème de ces parcs est leur gigantisme. On ne serait pas contre des projets raisonnables, à la hauteur des besoins des communes, mais cela n'intéresse ni les opérateurs ni les maires, car ce n'est pas assez rentable* », constate-t-elle.

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, plusieurs nouveaux fronts sont sur le point de s'ouvrir. A Ongles et à Banon, les membres du collectif Elzeard surveillent l'avancée de trois projets. A Lurs, un peu plus bas dans la vallée, un collectif de 79 citoyens a écrit, début janvier, à la sous-préfète, au parc naturel régional (PNR) du Luberon et aux conseillers municipaux pour demander des précisions sur le parc photovoltaïque dit des Pierras, dont le site est situé sur la zone dite « de nature et de silence » du PNR. Tous s'inquiètent aussi de l'effet dopant que pourrait avoir, dans les prochains mois, la loi sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables votée en mars 2023.



Gilles Rof (Cruis (Alpes-de-Haute-Provence), envoyé spécial)



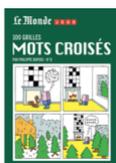
Soldes

Une large sélection à prix réduits



Affiches "M, le magazine du Monde"

Une sélection de tirages grand format



Mots croisés n°8

Cruciverbistes, à vos crayons !

[Voir plus](#)